

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 DECEMBRE 2019

DELIBERATION N°2019.00484

CHARTRE DE COOPERATION CULTURELLE - PROJETS JAZZ 2020

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 29 novembre 2019

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 49

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 49

Membres titulaires présents :

M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, M. Luc FRANCOIS, M. Claude LIOGIER, M. Gérard MANET, M. Yves MORAND, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Georges ZIEGLER

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

RECU EN PREFECTURE

Le 13 décembre 2019

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24420770-20191205-02019304980

DATE D'ARCHIVAGE : 13 décembre 2019

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 DECEMBRE 2019

CHARTRE DE COOPERATION CULTURELLE - PROJETS JAZZ 2020

Dans le cadre du Pôle Métropolitain, une ambition commune a été définie pour porter des actions concrètes dans les domaines de l'économie, de la culture, des transports et de l'aménagement, ceci afin de promouvoir un développement durable et de renforcer le rayonnement de l'attractivité du territoire métropolitain.

A ce titre, il a été décidé de mettre en place des actions visant à contribuer à l'appropriation par les habitants de cette coopération métropolitaine à travers les projets dans les domaines de la culture, du tourisme et des loisirs.

Le volet culturel vise aussi à développer les liens entre les habitants du Pôle Métropolitain, afin de se forger une identité métropolitaine, un sentiment d'appartenance à une communauté en s'appuyant sur les grands événements, tels que :

- les biennales d'art contemporain et de la danse, alternativement une année sur deux, pour Lyon Métropole ;
- la biennale du cirque pour la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère (CAPI) ;
- la biennale internationale design pour Saint-Etienne Métropole ;
- le Jazz à Vienne pour Vienne Condrieu Agglo ;
- le festival des nouvelles voix pour la Communauté d'Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône ;
- le Jazz Day Unesco chaque année le 30 avril.

Au niveau de Saint-Etienne Métropole, la coopération culturelle se traduit à travers une charte. Cet outil engage les collectivités signataires, dans le cadre de leurs compétences respectives et de manière coordonnée, à développer des coopérations et le sentiment d'appartenance à une même Métropole dans le domaine de la culture.

Pour l'édition 2020 de l'International Jazz Day UNESCO après consultation des acteurs Jazz, l'association Gaga Jazz propose le jeudi 30 avril, une déclinaison de concerts sur la Métropole.

Sur la ville de Saint-Etienne :

- interventions Jazz de Delphine GENIN en début de matinée dans la crèche des Pillous à Solaure, puis au CHU de Bellevue (animation dans différents services de l'hôpital) ;
- Jam Station au Solar – club Jazz de la Comète - à 20h00.

Sur des communes volontaires et signataires de la charte, il sera proposé :

- interventions Jazz de Louis Mezzasoma dans deux ou trois lieux (EHPAD – services de soins...).

L'ensemble de ces manifestations sera ouvert au public et gratuit.

Il a été proposé d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'Association Gaga Jazz pour les projets d'interventions et de concerts tout au long du Jazz Day.

Pour la résonance 2020 à Jazz à Vienne après consultation des acteurs Jazz, l'association Gaga Jazz en partenariat avec le Rhino Jazz proposent un évènement autour d'une projection d'un concert mythique de Jazz à Vienne qui fête ses 40 ans, avec une Master class et des concerts impliquant des écoles de musiques de la Métropole et le Conservatoire à Rayonnement Régional de Saint-Etienne.

La direction de Jazz à Vienne accompagnera ce projet, en apportant une aide financière pour la logistique et les droits d'auteurs.

L'ensemble de ces manifestations sera ouvert au public et gratuit.

Il a été proposé d'attribuer une subvention maximum de 8 000 € à l'Association Gaga Jazz qui porte l'intégralité du projet pour l'organisation de cet évènement.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le versement d'une subvention à hauteur de 2 000 €, à l'Association Gaga Jazz, pour les interventions dans le cadre du Jazz Day et une seconde à hauteur de 8 000 € pour la résonance à Jazz à Vienne ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions permettant le traitement satisfaisant de ces dossiers ;**
- **les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 65 du budget culture des exercices 2019 et 2020.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU